

NOUVELLE PHASE DE CONCERTATION

PROJET D'AMÉNAGEMENT
DES PRÉS NEUFS GOLF
À RÉAU

LUNDI 16 JUI 2025
RÉUNION DE LANCEMENT
à 19h en salle des Fêtes

3 ATELIERS

JEUDI 19 JUI 2025

ATELIER FAMILLES

de 16h à 18h devant l'école

LUNDI 23 JUI 2025

ATELIER

« UN PROJET À FAIRE ÉVOLUER ENSEMBLE »

à 19h en salle des Fêtes

LUNDI 30 JUI 2025

ATELIER « UN PROJET À COCONSTRUIRE »

à 19h en salle des Fêtes

SAMEDI 20 SEPTEMBRE 2025

TEMPS DE RESTITUTION

Stand journée du patrimoine

de 14h à 17h en salle des Fêtes



LE PROJET D'AMÉNAGEMENT PRÉS NEUFS GOLF

Dans le prolongement du centre-bourg, un nouveau quartier va bientôt voir le jour : les Prés Neufs Golf. Initialement lancé en 2014, ce projet ambitieux a évolué et intègre désormais au secteur des Prés Neufs, la friche et la venelle en lisière du Golf de Réau.

Ces aménagements vont prendre forme petit à petit dans le cadre d'une « Zone d'Aménagement Concertée ». La future ZAC des Prés Neufs Golf est dite « multisites ». Cela signifie que les différents secteurs d'aménagement vont être pensés ensemble pour accueillir de nouveaux logements, des équipements, des espaces verts. L'objectif est de concevoir un projet cohérent à l'échelle de la commune de Réau et qui préserve son identité.

C'est dans ce cadre que nous vous invitons à venir en savoir plus et à participer aux ateliers et réunions publiques !

QU'EST-CE QU'UNE ZAC ?

Une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) est une opération publique d'aménagement régie par le code de l'Urbanisme au titre des articles L.301-1 et L.300-5.

C'est un dispositif qui permet la création et la mise en œuvre d'un projet d'aménagement du territoire.

La création d'une ZAC relève obligatoirement de l'initiative publique. Elle est toujours précédée d'une phase d'études et d'une concertation préalable.

Dans le cas de la future ZAC des Prés Neufs Golf, le projet est conjointement porté par la commune de Réau et l'Établissement Public d'Aménagement de l'Opération d'Intérêt National de Sénart, EPA Sénart.



COMMENT PARTICIPER ?



Vous êtes invités,
inscrivez-vous grâce
au QR Code !
Parlez-en
autour de vous!

Retrouvez toutes les informations concernant
la concertation sur les sites web de la mairie
et de l'EPA Sénart et sur les réseaux sociaux.



**EPA
SÉNART**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
D'AMÉNAGEMENT DE SÉNART
Immeuble Le Trait d'Union,
4 allée de la mixité, CS 30844, 77127 Lieusaint
Tél. 01 64 10 15 15

www.epa-senart.fr



Réau

MAIRIE DE RÉAU
2 rue de la Croix des Anges
77550 Réau
Tél. 01 60 60 85 55

www.reau.fr